

Nouméa, le 17 février 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Carte Passerelle « Sport scolaire-sport en club »

La rentrée scolaire coïncide avec la mise en place du dispositif carte Passerelle dont l'ambition est **d'augmenter la pratique des enfants en club**.

Le principe est simple ! Favoriser la passerelle entre l'école et le club et faciliter l'adhésion des jeunes dans l'association en offrant à **tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP** la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Cette carte Passerelle est distribuée par les délégués USEP auprès des élèves concernés.

Pendant plus de 6 semaines, du 15 février au 31 mars 2021, les enfants vont avoir la possibilité de **tester différents sports et clubs, gratuitement, et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club**.

Pour déployer ce dispositif national, le CNOSF a choisi de s'appuyer sur la plateforme de géolocalisation « **monclubpresdechezmoi.com** ». Les clubs participant à l'opération sont répertoriés sur cette plateforme. Le listing de ces clubs, commune par commune, est également disponible sur le site du CTOS [www.ctos.nc](http://www.ctos.nc).

Le CNOSF a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la carte Passerelle permettant de couvrir les risques auxquels pourraient s'exposer les enfants dans le cadre des activités testées.

En Nouvelle-Calédonie, la campagne d'information auprès des clubs a débuté en novembre 2020 et une cinquantaine de clubs de 22 disciplines différentes se sont inscrits dans ce dispositif. Malheureusement, la participation des clubs est très hétérogène géographiquement, les clubs de l'intérieur et des îles ayant moins répondu présents que du Grand Nouméa, ou de la zone VKP.

Les enfants de certaines communes seront ainsi malheureusement privés de ce dispositif faute de clubs participant dans lesdites communes.

Ne sont donc, à ce jour, concernés par l'opération que les classes de CM1-CM2 des communes suivantes : Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta, Koumac, Koné, Pouembout, Voh, La Foa, (et par extension Farino, Sarraméa, Moindou), Bourail.

Sauf inscriptions tardives des clubs, les autres communes ne seront pas concernées par ce dispositif cette année.

En pj le listing des clubs participants par commune.

Pour toute information complémentaire contacter le CTOS – tel : 281057 / [ctosnc@ctos.nc](mailto:ctosnc@ctos.nc)